

Colloque GART-FNMS

« La décentralisation du stationnement payant sur voirie en Europe : quels enseignements pour la mise en place de la réforme en France ? »

La réforme de décentralisation du stationnement payant sur voirie entrera en vigueur en France le 1^{er} janvier 2018. A l'échelle européenne, plusieurs pays (Grande-Bretagne, Espagne, Belgique, Portugal, Pays-Bas, ...) ont déjà mis en place une réforme semblable. Leurs retours d'expériences constituent une source d'informations et d'enseignements importante pour les collectivités territoriales françaises et l'ensemble des acteurs de la filière.

C'est dans cette perspective que le GART et la FNMS organisent conjointement une journée d'échanges réunissant les collectivités territoriales françaises, européennes, et les représentants des professionnels du stationnement en France et en Europe, le mercredi 9 mars 2016 à l'Espace Victoire (52, rue de la Victoire - 75009 Paris).

Cet évènement a pour objectif de présenter, à travers deux tables rondes thématiques, des retours d'expériences européens afin d'identifier concrètement les bonnes pratiques et les écueils à éviter dans le cadre de la mise en place de la réforme française.

Cette journée sera également l'occasion de présenter et de diffuser l'étude intitulée « La gestion du stationnement payant sur voirie en Europe. Quels enseignements pour la France ? », menée ces derniers mois par le GART et STATIONOM.

Programme du colloque

9h30 : Présentation de l'étude GART-STATIONOM : « La gestion du stationnement payant sur voirie en Europe. Quels enseignements pour la France ? »

10h30 : Table ronde n°1 : Quelle politique de stationnement mettre en œuvre dans le cadre de la réforme ? *Basée sur des retours d'expériences des Pays-Bas (Amsterdam), de l'Espagne (Barcelone), du Royaume-Uni (Londres), et de l'Italie.*

14h00 : Table ronde n°2 : La mise en œuvre pratique de la réforme. *Basée sur des retours d'expériences de Belgique (Bruxelles), du Portugal (Lisbonne), des Pays-Bas (Nieuwegein) et du Royaume-Uni (Kensington & Chelsea).*

16h00 : Réaction de deux grands témoins de la journée : quels enseignements tirer pour la mise en œuvre de la réforme en France ?

16h45 : Conclusion de la journée

Inscription

- Remplir le bulletin d'inscription en ligne sur le site Internet www.gart.org, rubrique *Nos événements* ;
- Pour la presse, s'inscrire auprès du service communication du GART : communication@gart.org (places limitées).

A propos du GART

Fondé en 1980, le GART est l'association des collectivités qui agit en faveur du développement des transports publics et des modes alternatifs à la voiture individuelle. En sa qualité d'acteur incontournable du monde de la mobilité, le GART partage les grands enjeux de la mobilité durable avec ses adhérents, des autorités organisatrices de transport, et les défend à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.

A propos de la FNMS

La Fédération Nationale des Métiers du Stationnement réunit, autour du Collège des Exploitants et du Collège des Prestataires de Services, tous les acteurs clés du secteur. Cette expertise unique constitue un gage de légitimité incontestable pour répondre d'une seule voix à toutes les problématiques liées au stationnement. Force de propositions, la FNMS accompagne les pouvoirs publics locaux et nationaux dans leurs choix stratégiques.

Contacts :

Mouloud HOUACINE – Responsable communication externe
Téléphone : 01 40 41 18 34 / e-mail : mouloud.houacine@gart.org
Edouard LECOMTE – Secrétaire Général
Téléphone : 01 42 25 55 37 / e-mail : e.lecomte@fnms.fr